Le numérique en santé est un apport majeur dans la pratique.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 13/11/2024

Saisine liée : POUR UN NUMÉRIQUE EN SANTÉ SOUVERAIN, DE CONFIANCE ET INCLUSIF

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Confédération des syndicats médicaux français

> *"**Le numérique en santé est un apport majeur dans la pratique**. Encore faut-il que tout soit bien coordonné et que tous les outils fonctionnent bien ensemble. **Le numérique en santé doit permettre de faire des choses que l'on ferait difficilement ou qu'il est impossible de faire sans le numérique.** (…) C'est l'axe 2 de la feuille de route du numérique en santé. **C'est redonner au médecin du temps médical pour qu'il apporte essentiellement des soins à ses patients.**"*

Jean-Michel Lemettre, médecin généraliste, **Confédération des syndicats médicaux français**, auditionné par la commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de sa saisine d'initiative "Numérique en santé".

© - copyright CESE - Novembre 2026